

L'enseignement de l'histoire des arts et les disciplines du pilier 3 du socle commun de connaissances et de compétences :

Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre et Technologie.

Le programme de l'enseignement de l'histoire des arts ([BO n°32 du 28 août 2008](#)) précise les points suivants :

- L'enseignement de l'histoire des arts est un enseignement de culture artistique partagée. Il concerne tous les élèves. **Il est porté par tous les enseignants.**
- Aux trois niveaux du cursus scolaire, Ecole primaire, Collège, Lycée, l'histoire des arts instaure **des situations pédagogiques pluridisciplinaires** et partenariales. Son enseignement implique la constitution d'équipes de professeurs réunis pour une rencontre, sensible et réfléchie, avec des œuvres d'art de tout pays et de toute époque.
- Aux trois niveaux du cursus scolaire, Ecole primaire, Collège, Lycée, l'histoire des arts instaure des situations pédagogiques nouvelles, favorisant les liens entre la connaissance et la sensibilité ainsi que le dialogue entre les disciplines.
Sans renoncer à leur spécificité, le français, l'histoire – géographie – éducation civique, les langues vivantes et anciennes, la philosophie mais aussi **les disciplines scientifiques**, économiques, sociales et **techniques** et l'éducation physique et sportive, s'enrichissent de la découverte et de l'analyse des œuvres d'art, des mouvements, des styles et des créateurs.
Par ailleurs, les enseignements artistiques (arts appliqués, arts plastiques, cinéma et audiovisuel, danse, musique, théâtre et arts du cirque) renforcent leurs relations avec les autres disciplines des « humanités », français, histoire – géographie – éducation civique, langues vivantes et anciennes, philosophie et avec **les disciplines scientifiques**, économiques, sociales et **techniques** et l'éducation physique et sportive.
Enfin, l'histoire des arts entre en dialogue avec d'autres champs de savoir tels que **la culture scientifique et technique**, l'histoire des idées, des sociétés, des cultures ou le fait religieux.
- Aux trois niveaux du cursus scolaire, Ecole primaire, Collège, Lycée, l'histoire des arts instaure **des situations pédagogiques transdisciplinaires**. Elle favorise chez les professeurs d'autres façons d'enseigner, **notamment le travail en équipe**, elle leur permet de croiser savoirs et savoir-faire, d'acquérir des compétences nouvelles et d'aborder des territoires jusque-là peu explorés.
Elle permet aux élèves de mettre en cohérence des savoirs pour mieux cerner la beauté et le sens des œuvres abordées et le lien avec la société qui les porte. Elle les invite à découvrir et apprécier la diversité des domaines artistiques, des cultures, des civilisations et des religions, à constater la pluralité des goûts et des esthétiques et à s'ouvrir à l'altérité et la tolérance.
Elle est l'occasion, pour tous, de goûter le plaisir et le bonheur que procure la rencontre avec l'art.
- **L'enseignement de l'histoire des arts est obligatoire** pour tous les élèves de l'Ecole primaire, du Collège et du Lycée (voies générale, technologique et professionnelle). C'est un enseignement fondé sur une **approche pluridisciplinaire et transversale** des œuvres d'art.
L'enseignement de l'histoire des arts implique la conjonction de plusieurs champs de connaissances. Il s'appuie sur trois piliers : les « **périodes historiques** », les six grands « **domaines artistiques** » et les « **listes de thématiques** » pour le Collège et le Lycée.

Les professeurs de mathématiques, de sciences et technologie doivent intégrer l'histoire des arts dans leur enseignement. Deux approches sont possibles et peuvent être conjuguées :

- ❖ **L'approche disciplinaire** : à de nombreuses occasions, le professeur peut s'appuyer sur des œuvres d'art pour illustrer son cours. Ainsi, l'approche sensorielle de l'œuvre d'art peut donner davantage de sens au contenu disciplinaire et ainsi motiver les élèves. Le professeur ne doit pas forcément interpréter l'œuvre, la réaction des élèves face à l'œuvre peut être suffisante. L'appui des disciplines sur l'histoire des arts doit enrichir l'enseignement de ces disciplines et doit montrer aux élèves la relation étroite qui a toujours existé entre l'Art, les Sciences et la technologie.

- ❖ **L'approche pluridisciplinaire** : l'exploitation d'une œuvre prend tout son sens pour les élèves, si plusieurs enseignants parlent de cette œuvre, avec leur propre sensibilité et avec l'éclairage et la spécificité de leur discipline.

Une approche de l'enseignement de l'histoire des arts au collège et son implication dans le projet culturel de l'établissement est présentée dans le diaporama 1.

Le groupe de travail académique du pôle « sciences et technologie de l'enseignement de l'histoire des arts » propose ci-dessous quelques pistes possibles pour un accompagnement disciplinaire ou pluridisciplinaire. **Les exemples donnés sont non exhaustifs et n'ont aucun caractère obligatoire.**

Thierry LEVEQUE
IA IPR SPCFA

Thierry.Leveque@ac-nancy-metz.fr

- Mathématiques
Contact : Cecile.Colombat@ac-nancy-metz.fr
- Physique-Chimie
Contact : Mohamed.Bouhki@ac-nancy-metz.fr
- Sciences de la Vie et de la Terre
Contact : marianne.wojcik@ac-nancy-metz.fr
- Technologie
Contact : Virginie.Pierucci@ac-nancy-metz.fr et Claire.Bertrand@ac-nancy-metz.fr

